**TARIFS au 1er septembre 2023**

| Périscolaire - Tarifs par prestation | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Matin | Restauration | Midi sans repas | Soir |
| Messia/Chilly | 1.08 à 1.20 € | 4.72 à 5.37 € | 0.90 à 1.00 € | 1.28 à 1.43 € |
| Extérieur | 1.24 à 1.38 € | 4.79 à 5.46 € | 1.04 à 1.15 € | 1.47 à 1.64 € |

| Vacances – Exemple pour une journée avec repas (9h/17h) | |
|---|---|
| Tarif minimum | Tarif maximum |
| 5.78 € | 17.17 € |

| Mercredi matin sans repas | |
|---|---|
| 5.40 € | 6.00 € |

*Votre tarif est calculé en fonction de vos revenus et de la composition de votre famille. Pour les familles extérieures à Messia et Chilly, le tarif de l'accueil sera majoré de 15%.*

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### Facturation et règlement

- La facture est établie en fin de mois.
- Le paiement s'effectue le mois suivant, auprès de la directrice en espèces, chèques, chèques vacances ANCV, CESU ou virement.
- Toute heure entamée est due.
- En cas de non-paiement, dans un délai de 2 mois, votre dossier sera transmis à notre service contentieux, ensuite vous serez dans l'obligation de régler les prestations à l'avance sous peine de vous voir refuser celles-ci.

### Aides financières

- La collectivité finance le centre de loisirs, la Caisse d'Allocations Familiales du Jura et la Mutualité Sociale Agricole de Franche Comté participent au financement de la structure.
- Pour les camps, il est possible d'obtenir des aides diverses (JPA, CCAS, bons camps CAF, aides CE) ou l'échelonnement des paiements. Se renseigner auprès de la responsable.

**Pour tous renseignements complémentaires (planning, sorties…) des informations sont affichées à l'accueil de loisirs.**

### Conditions d'annulation

- Toute inscription est considérée comme définitive.
- Toute absence, en restauration, soir… de l'enfant doit être signalée à la directrice au moins 24h avant par écrit, répondeur, Portail Familles…
- Toute modification d'inscription doit être signalée à la directrice de l'accueil de loisirs, avant le mardi 15h, pour la semaine suivante.
- Les prestations, les repas, les absences pour convenances personnelles, absence d'un enseignant ou mouvements de grève non décommandés au moins une semaine à l'avance seront facturés. En cas de maladie, l'annulation sera prise en compte, à partir du deuxième jour d'absence et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent l'absence.

IPNS. Ne pas jeter sur la voie publique

Commune de Messia sur Sorne

2023 - 2024

# Accueil de Loisirs Les Ticastors Messia sur Sorne

**Les Francas, association d'Education Populaire, complémentaire de l'école publique sont partenaires de votre collectivité pour accueillir tous les enfants et les jeunes et leur proposer des activités éducatives. Notre projet, basé sur l'humanisme, l'égalité, la liberté et la laïcité, contribue à l'éducation des enfants et des jeunes pour que progressivement, ils puissent exercer leur autonomie, leur responsabilité, leur citoyenneté et s'insérer au mieux dans la société de demain.**

Accueil de loisirs « Les Ticastors »
Rue du 19 mars 1962 - 39570 MESSIA SUR SORNE
☎ 03.84.35.29.45 - ticastors.francas39@gmail.com

Francas du Jura 8 bis rue Sébile 39000 Lons-le-Saunier
☎ 03.84.24.35.22 - contact@francasdujura.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR ticastors-messia.portail-defi.net ET francasdujura.fr

## PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### Enfants

L'Accueil de Loisirs reçoit :

- En périscolaire, tous les enfants scolarisés à Messia sur Sorne.
- En extrascolaire, les enfants de 3 à 14 ans de Messia sur Sorne ou d'autres communes.

### Activités

- Nous proposons des activités diverses et variées adaptées à l'âge des enfants en fonction de leur centre d'intérêt.
- Les activités de l'Accueil de Loisirs sont animées par une équipe qualifiée.
- Lorsqu'une sortie est organisée, il est possible que le centre soit fermé.

### Enfants atteints de troubles de la santé

*Dans le cadre d'un PAI (projet d'accueil individualisé), nous pouvons accueillir des enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies et d'intolérances alimentaires au sein de la structure et notamment en restauration. Pour tous renseignements contacter la responsable du centre.*

### Inscriptions

- La **première inscription** se fait auprès de la responsable au moins une semaine avant la présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, (**dernier délai mardi 15h, pour la semaine suivante**).
- Les **inscriptions suivantes** se font **obligatoirement sur le Portail Familles** qui vous permet d'inscrire vos enfants, modifier vos réservations, consulter votre compte ou compléter votre dossier administratif. Demandez votre code au responsable du centre pour y accéder.

https://ticastors-messia.portail-defi.net/

**INSCRIPTION** — **OBLIGATOIRE**

**Documents à fournir ou à rentrer sur le Portail Familles**

- Fiche de renseignements et fiche sanitaire de liaison (à mettre à jour dès que cela est nécessaire)
- Photocopie des vaccinations du carnet de santé
- N° d'allocataire CAF, MSA et/ou votre avis d'imposition sur les ressources 2021
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Photo d'identité de l'enfant

## VACANCES de 7h30 à 18h15

- En journée complète avec ou sans repas.
- En demi-journée sans repas.
  Accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 13h15 à 14h00,
  Départ échelonné de 11h30 à 12h15 et de 17h00 à 18h15.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne toute l'année sauf durant le mois d'août et les vacances de Noël.

Soucieux de faire vivre pleinement à l'enfant la concrétisation de ses projets et d'augmenter la qualité pédagogique de nos actions, il est vivement conseillé d'inscrire vos enfants au moins 2 jours par semaine ou 4 demi-journées. Pour les sorties, les enfants inscrits régulièrement seront prioritaires.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

### Le matin de 7h20 à 8h30

- Accueil échelonné.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs, au choix, pour permettre à l'enfant de commencer la journée dans de bonnes conditions.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.

### Le midi avec repas de 11h30 à 13h30

- L'équipe d'animation prend en charge les enfants directement à l'école.
- Nous proposons deux services de repas, un réservé plus particulièrement aux enfants de maternelle et l'autre aux enfants de l'élémentaire. Les enfants de maternelle sont couchés ou en temps calme dès 12h45.
- L'équipe d'animation accompagne les enfants à l'école.
- Mise en place d'objectifs spécifiques liés au temps de restauration (règlement, hygiène, découverte de nouvelles saveurs...) et d'activités en fonction de la demande des enfants ou des opportunités.

**L'inscription en restauration doit être effectuée avant le mardi 15 h, dernier délai, pour la semaine suivante.**

### Le midi sans repas (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

- Nous pouvons prendre en charge votre enfant de 11h30 à 12h15, le temps pour vous d'effectuer votre trajet "Travail-Accueil de Loisirs".

### Le soir de 16h30 à 18h15 et de 18h15 à 18h30

- A 16h30, les enfants inscrits en périscolaire soir seront accompagnés à l'accueil de loisirs, les enfants utilisant les transports seront accompagnés au bus. Pour les autres, ils se rendront directement au portail de l'école.
- Un goûter est fourni par l'Accueil de Loisirs.
- Mise en place de coins jeux et d'ateliers créatifs.
- Pour les enfants qui le souhaitent il est possible de faire ses devoirs.
- Départ échelonné. Soir de 18h15 à 18h30, un accueil est possible, uniquement pour les parents qui travaillent, au tarif de 0.40 €.

## MERCREDIS MATINS de 7h30 à 12h30

**NOUVEAU**

- En demi-journée sans repas.
  - Accueil échelonné de 7h30 à 9h00,
  - Départ échelonné de 11h30 à 12h30.
- L'Accueil de Loisirs fonctionne tous les mercredis des semaines scolaires.